

A.P.A.J.H. Yvelines

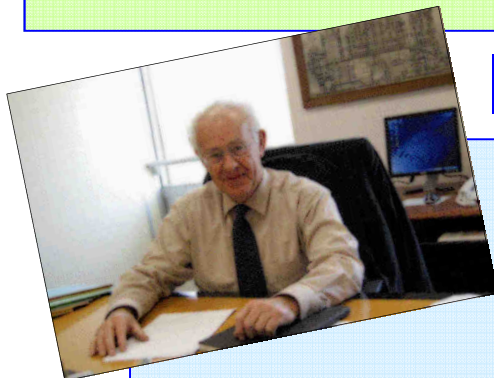
11 rue Jacques Cartier – 78280 GUYANCOURT

Tel : 01.61.37.08.00 – Fax : 01.61.37.08.01

e-mail : apajh-yvelines@wanadoo.fr

Site internet: www.apajh78.org

N° 12 – Février 2011



## Le mot du Président.....

### LA FEDERATION DES APAJH ADAPTE SES STATUTS :

La récente loi-*Hôpital, Santé, Patients, Territoires*-, de juillet 2009, a adopté une organisation par région regroupant les secteurs de la Santé et du Médico-social.

La fédération des APAJH est, elle organisée par départements regroupés en 9 territoires\* réunissant les associations départementales et les établissements en gestion nationale situés sur le territoire. Pour être représentée au niveau de la Région et communiquer avec les 26 directeurs des Agences Régionales (ARS) elle s'est vue dans l'obligation de s'adapter.

Par ailleurs, elle a voulu renforcer son conseil d'administration avec des représentants des territoires. L'assemblée générale extraordinaire du 4 décembre 2010 a adopté les modifications suivantes des statuts :

1/ Le conseil d'administration qui était de 27 membres passe à 36 par ajout d'un deuxième collège de 9 membres issus des 9 territoires, dont un des départements d'outre mer.

2/ La création de 26 Conseils de Région, se réunissant trois fois par an, a pour but d'organiser la représentation de l'APAJH auprès des ARS. Ces Conseils de Région sont composés des présidents des associations départementales, de 2 administrateurs fédéraux, dont un membre du bureau fédéral.

3/ Les conférences de territoire qui se réunissent une fois par an, sont un lieu de partage et de réflexion au service de la Fédération. Elles sont composées des présidents et des directeurs généraux des associations départementales du territoire, d'administrateurs fédéraux et du directeur du territoire (*responsable des établissements en gestion nationale du territoire*) et sont ouvertes à des collaborateurs (*professionnels ou administrateurs bénévoles*) et aux usagers des établissements et services.

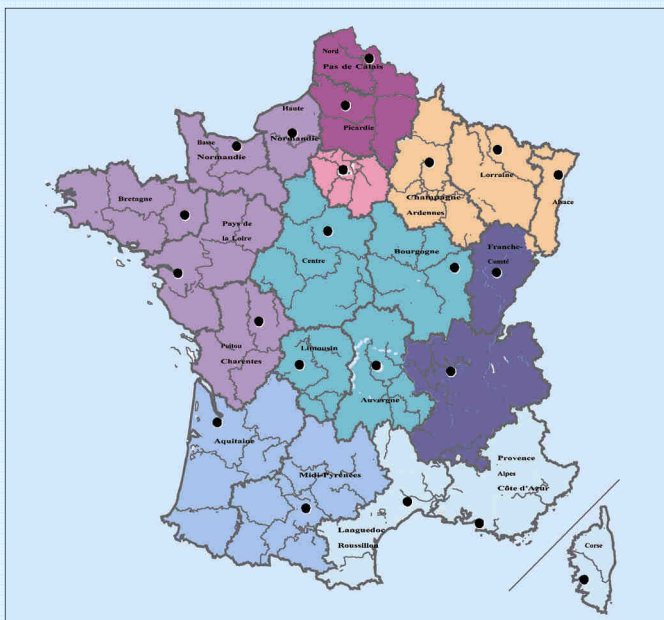
L'APAJH 78 est donc directement concernée par cette évolution des statuts.

Elle participe à la désignation d'un représentant du territoire au conseil d'administration fédéral, elle est de droit au conseil de Région de l'Île de France, elle est partie prenante dans les Conférences de territoire.

Les orientations principales qui se dégagent sont la création d'une structure régionale APAJH correspondant à celle des ARS et une meilleure participation des associations départementales et des territoires à la vie de la Fédération et la pérennisation des réunions territoriales existantes en conférences territoriales. Il nous reste à faire vivre ces nouvelles structures.

**Olivier Sainsaulieu - Président de l'APAJH**

\*Les 9 territoires sont indiqués sur la carte ci-dessous



### SOMMAIRE

Page 1	Editorial
Page 2	Vie de l'Association
Pages 3 à 4	Vie des Etablissements
Pages 5 à 6	Métiers de l'Apajh
Pages 7 à 8	Les Brèves

# Psychiatrie et médico-social : Qu'y a-t-il pour votre service ?

Depuis 2005, le handicap psychique est officiellement reconnu.

Le Conseil Général et l'ARS en ont fait leur priorité pour les 5 ans à venir et L'APAJH 78 a élaboré des projets qui concernent des personnes handicapées psychiques.

Cinq directeurs sont engagés dans cette voie; pour ce faire, l'APAJH 78 s'est rapprochée des Réseaux de Santé Mentale Nord & Sud pour construire ces projets: dans le sud des Yvelines, un SAMSAH « handicap psychique » adossé à l'actuel SAMSAH « handicap moteur » et, dans le nord des Yvelines, un SAMSAH « handicap psychique » adossé à un petit foyer de transition et à une extension du SAVS Poissy ainsi qu'une antenne ESAT rattachée à l'actuel ESAT d'Andrésey.

L'APAJH 78 a également passé des conventions avec les 2 réseaux de Santé Mentale du Nord des Yvelines; ils proposent aux salariés de l'APAJH 78 de participer à des formations prévues pour les soignants en psychiatrie.

Pour cette fin d'année, 2 formations ont été retenues « communication soignants soignés » & « gestion des conflits & de la violence », thèmes intéressants et adaptés aux préoccupations des personnels de l'APAJH 78 qui s'y sont inscrits.

Rajoutons la perspective en 2011 de s'inscrire à des stages de sensibilisation au travail du secteur, qui pourraient permettre de découvrir le fonctionnement de différents services et des urgences psychiatriques, ainsi que des formules qu'on imagine toujours pas.

Ce projet, qui vient en appui du plan de formation associatif, offre des atouts appréciables pour mieux aborder la question du handicap psychique dans nos établissements et services, et aussi préparer la création de nouvelles structures ad hoc.

*Alain KIEVITCH*  
Directeur Général



## L'ACCESSIBILITE, ÇA AVANCE ?

Pour permettre à tous d'être autonome, la Loi de 2005 a donné 10 ans pour que tous les lieux soient accessibles: bâtiments recevant du public, voiries, transports, logements ...

Des règles sont à appliquer, et des commissions auxquelles les associations concernées participent, vérifient leurs applications.

En Yvelines, l'APAJH 78 siège à la Commission Départementale qui traite les permis de construire.

On constate que maintenant les architectes oublient rarement l'accessibilité.

L'APAJH Yvelines participe aussi à des Commissions Communales d'Accessibilité qui travaillent sur le " Plan d'Accessibilité des Voiries et des Espaces publics " (P.A.V.E) Ça avance, lentement mais le travail est considérable et les coûts souvent élevés.

Des bénévoles sont nécessaires pour montrer aux élus que nous sommes concernés pour l'accès "de tout à tous" pour mieux vivre ensemble.

*François  
AUDRAS-  
Administrateur*

## Que devient l'accueil temporaire aux Saules ?

Depuis 2008, date de son ouverture, le foyer devait gérer 8 places d'accueil temporaire; un séjour d'accueil temporaire peut aller de 1 jour à 3 mois. Le travail important d'accueil d'une personne est le même quelque soit la durée du séjour. Au cours de l'année 2009, le constat a été fait que ces places ne pouvaient être occupées 60% de son temps, comme cela nous était demandé, cela s'est donc traduit par un déficit : insuffisance de demandes, de nombreux cas ne révélant pas de FAM, travail de recherche et de sélection de candidats.

Une action positive a été menée auprès du Conseil général et des ARS pour réduire la capacité de 8 à 4 places; malgré cela, il est difficile d'atteindre ce seuil des 60% qui nous est imposé si ce n'est en accueillant des personnes supplémentaires durant l'été où des places sont disponibles, et en renouvelant des agréments de 3 mois.

Le Conseil Général nous suit dans cette voie et le foyer reste motivé pour continuer car l'accueil des résidents temporaires apporte à l'équipe.

Un travail difficile qui continue !

*Philippe TRANCHANT- Directeur du Foyer des Saules*



Après un gros travail de préparation et d'organisation, l'EME a momentanément fermé ses portes le lundi 21 septembre dernier. **La raison ?**

Un pique-nique géant à la base de loisirs de St Quentin-en-Yvelines pour l'ensemble des enfants et adolescents ainsi que le personnel dans sa totalité soit, une cinquantaine de personnes.

**Ah quand même !!**

Le lieu, proche de l'EME avait été repéré au préalable et des contacts avec les responsables de la base de loisirs se sont avérés nécessaires et positifs pour optimiser encore plus le bon déroulement de la journée.



**Un pique-nique GEANT**

Bref, quand on y repense, **on peut dire :**

- Merci à **l'équipe**... comme habituellement, chacun a mis la main à la pâte permettant ainsi à ce projet grandiose d'être une belle réussite...

- Merci aux FAM des **Réaux** et de **La Plaine** pour les véhicules adaptés supplémentaires qui nous ont permis de mener les rotations des enfants et du personnel entre l'EME et l'espace que nous avons choisi pour nous installer....

- Merci à Jean-Philippe Rose-Denis (*agent technique*) qui a su manier la **caméra** avec une grande finesse et faire de toutes ces images un film splendide et d'une grande qualité.

A Refaire ? **OUI**

**Olivier Borderon**—*Chef de service EME Elancourt*

### **NUIT BANCHE - 8 décembre : la solidarité, ça existe.**

Pour vous les parents, un petit voyage en style télégraphique dans un établissement ce jour du 8 décembre.

**12h00** : **LA NEIGE TOMBE** ; les professionnels de l'établissement recevant des externes réfléchissent déjà à ce qui pourrait arriver et aux dispositions à prendre. Un taxi du soir qui est arrivé en retard et reparti avec des enfants, est rappelé pour ne pas être prisonnier des routes.

**Décision prise** : on garde les enfants ici ; on averti les parents inquiets et soulagés à la fois, mais comment faire ! On a rien pour l'entretien des enfants, pas de médicaments ni de nourriture et pas de lits !

Toutes les têtes des professionnels présents fonctionnent à fond. Le psy s'occupe des enfants inquiets du changement d'habitude.

Liste de tous les médicaments nécessaires pour le soir et matin. Appel à la pharmacie pour préparer tous ces médicaments spécifiques et demande d'une autorisation à l'ARS pour obtenir ces médicaments sans ordonnance.

Liste des régimes alimentaires pour le soir. Liste des courses et vite à la supérette du quartier pour les achats.

**19h00** : Partage des tâches entre la toilette des enfants et un diner pour 20.

Poser des questions et concertation pour exécuter une action non connue. Concentration pour garder ses forces, car on sait qu'on n'est pas encore couché, que l'on fera des tours de garde la nuit, qu'on ne dormira peut être pas, qu'il faudra se réveiller et au moins démarrer la journée avec les levés et les petits déjeuners en attendant la relève.

Préparer le coucher pour tous ces enfants avec le maximum de précautions et seulement des tapis de gym, des

Coussins et des couettes mais avec encore le sourire de tous.

Mais on pense aux collègues encore sur la route, on dîne en vitesse, et deux AMP pensent encore à faire deux bonhommes de neige décorés dans le jardin pour le réveil des enfants.

**23h00** : Nuit agitée pour les encadrants.

**08h00** : réveil surpris des enfants appréciant ce beau transfert à la neige sans bouger.

Nous passerons sur les appels inquiets des parents pour des nouvelles et les retrouvailles matinales chaotiques des professionnels avec la neige et les transports qui patinent.

### **Professionalisme et solidarité, MERCI**

Ceci est un exemple, mais souvenez vous que trois autres établissements avec des externes ont traité de façon très pro le diner, la soirée et l'ébergement de nuit pour des ados et des adultes.

Quelques situations ce soir-là :

\* Une salariée avec pneus neige (*oui il y en avait une*) ira chercher des matelas, des couvertures et des duvets chez une voisine;

\* Ailleurs, la mairie est mise à contribution pour fournir matelas et couvertures qui seront transportés par la Croix Rouge;

\* Anticipation du retour dans les foyers pour les travailleurs de l'ESAT;

\* D'autres s'assurent que chacun des pensionnaires en transit n'est pas en perdition.

Il faut reconforter les anxieux qui ne sont plus dans leur environnement.

Chaque encadrant présent (*y compris bénévoles*) décide de rester sur place pour assurer la sécurité et le bien être de tous, avec ses problèmes spécifiques, avec ses réponses toutes aussi originales et efficaces.

Des prouesses dans les Services et les Etablissements, même le siège était habité cette nuit là. Ils étaient 3 à y dormir !!!



## *L'inauguration de l'I.E.M. de Conflans Ste Honorine*

Le Mardi 12 octobre 2010, le nouveau bâtiment de l'Institut d'Education Motrice a été inauguré en présence de Jean Paul Huchon-Président du Conseil Régional, de Mme Arlette Bunout-1ère adjointe de la Mairie de Conflans Ste Honorine et de Mr Christophe Paris-Conseiller délégué aux personnes handicapées, de Mme Monique Revelli-déléguée territoriale de l'ARS pour les Yvelines.

Le nouvel équipement de 300 m<sup>2</sup> a été financé avec le concours d'une subvention du Conseil Régional, l'aide de la Mairie par l'acquisition du terrain et les fonds propres de l'Association.



*Françoise Jaillard-Présidente de l'Apajh Yvelines à sa création en 1975 et durant 20 ans, a accepté que cet établissement porte son nom.*

*C'est la reconnaissance de l'Association à son engagement au service des personnes handicapées.*

Les 28 enfants accueillis font l'objet d'un projet individualisé d'accompagnement soumis aux parents qui prévoit des suivis médicaux spécialisés, des rééducations telles que la kinésithérapie, l'ergothérapie, la psychomotricité, l'orthophonie, l'accompagnement psychosocial suivant la nécessité de chacun. Ces projets s'articulent avec les projets personnalisés de scolarisation validés par la MDPH.

Mr Christophe Paris, au nom du Maire a souligné le soutien de la ville à l'I.E.M. qui se traduit par la mise à disposition de 4 AMP, d'accueil des enfants en centre de loisirs le mercredi et durant certaines périodes de vacances scolaires.

*Hamadi ABID - Directeur du Pôle Scolarisation*

*Messieurs Abid, Sainsaulieu et Huchon ce jour-là*



*Mr Jean Paul Huchon, attaché à la ville de Conflans Ste Honorine, en tant qu'ancien maire, a exprimé son attachement à la politique en faveur des personnes en situation de handicap et sa satisfaction de cette réalisation de qualité.*

## PSYCHOMOTRICIEN AU FOYER DE LA PLAINE

**Le métier de psychomotricien** est une profession paramédicale extrêmement jeune mais en constante évolution : le Diplôme d'Etat date de 1974, le décret de compétence de 1988, le statut d'auxiliaire de médecine de 1995 et plus récemment, l'obtention du grade licence en 2010.

Le psychomotricien s'attache à la prise en charge de troubles psychocorporels, à tout âge de la vie, au travers de médiations diverses (mime, théâtre, jeux, danse, balnéothérapie, modelage, rythme, relaxation, graphomotricité).

La formation au métier de psychomotricien est accessible après l'obtention du baccalauréat et la réussite au concours d'entrée en école. La durée de formation est de trois ans.

**L'exercice de cette profession** nécessite une bonne connaissance du fonctionnement physique et psychique de l'individu. C'est pourquoi la formation est basée sur ces deux domaines avec entre autres des cours d'anatomie, de physiologie et neurophysiologie, de pathologie médicale, de pédiatrie, de gériatrie, de psychologie, de psychiatrie, de psychomotricité...

La formation laisse également une place importante à la pratique avec au minimum sept cent heures de stage à réaliser sur ces trois années.

**Le Foyer de la Plaine** est un foyer d'accueil médicalisé. Il compte trente-huit places pour des résidents séjournant en son sein de manière permanente et deux places pour des accueils temporaires.

Du fait du **handicap physique et/ou psychique**, le corps tient une place très importante dans la vie des résidents. Il peut être désinvesti ou surinvesti ; le siège d'angoisses et/ou de souffrances ; vécu comme un obstacle à l'accomplissement de la volonté et très souvent à l'origine d'une dévalorisation de **l'image du corps**.

Le psychomotricien doit, par sa proposition de soins, permettre une prise de conscience du corps afin de favoriser un renforcement du **schéma corporel** ([re]-connaissance des différentes parties du corps et de ses limites). J'utilise pour cela différentes stimulations sensorielles telles que le toucher thérapeutique, la relaxation (statique ou dynamique).

Parallèlement, le psychomotricien utilise les compétences du sujet comme appui dans la **revalorisation narcissique**.

**Le tonus** revêt plusieurs fonctions : c'est un outil de communication entre les deux acteurs de la prise en charge. Il est aussi l'initiateur du mouvement.

Au travers du **dialogue tonique**, le sujet en soin et le psychomotricien entrent dans une relation avec un réel échange. En balnéothérapie, par exemple, lors des porters, les modifications du tonus permettent au résident et à moi-même de comprendre les intentions de déplacements au sein du bassin.

Le tonus et la **motricité** sont étroitement liés puisque le premier régit la seconde. Le **vieillessement et le handicap** peuvent l'altérer et par conséquent, entraver la motricité. La prise en charge psychomotrice s'inscrit alors dans un travail de lutte contre la **régression psychomotrice** d'une part et de **régulation tonique** d'autre part. La relaxation, la balnéothérapie, les exercices pictographiques de détente, les parcours moteurs sont des médiations que j'utilise régulièrement pour cela.

La **notion spatio-temporelle** est primordiale car elle permet à l'individu de comprendre et d'évoluer dans son environnement.

Tous les items psychomoteurs sont liés et par conséquent, influent les uns sur les autres. Le psychomotricien a une vision globale de l'individu, prenant en compte ses aptitudes comme ses difficultés d'un point de vue corporel et psychique. C'est pourquoi, à mon sens, **le travail pluridisciplinaire** est essentiel au psychomotricien dans une structure telle que celle dans laquelle j'exerce car elle permet le **partage d'informations**.

Cette équipe est aussi un lien privilégié – en dehors des outils comme les cahiers de transmission et les réunions institutionnelles – avec les **familles des résidents**.

Je m'appuie sur ce travail institutionnel pour mettre en place mes prises en soins.

Je remercie mes collègues, sans qui mon travail ne pourrait être celui qu'il est.

Priscilla BESNARD - Psychomotricienne



Foyer de La Plaine—Aubergenville



**L'APAJH Yvelines** est engagée dans un Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens (CPOM). Un de ses objectifs est d'optimiser les ressources humaines.

Dans ce but, j'ai été nommée au poste de chef de service administratif créé en juin 2010 au siège de Guyancourt pour rationaliser les coûts, en planifiant les besoins et en baissant les recours aux Contrats à Durée Déterminés par recrutement de jeunes en contrats aidés.

Pour commencer, j'ai rencontré les équipes de direction pour expliquer ma mission, pour m'informer sur les besoins des usagers et sur les projets des établissements pour connaître leur organisation.

Le travail a commencé par les foyers d'hébergement dans lesquels la problématique de remplacement et de mise en place des contrats aidés est la plus prégnante.

S'il est urgent de réaliser les objectifs économiques, la mission ne se résout pas à des « coupes financières », nous devons garantir la sécurité et la qualité d'accueil dans chacun des établissements tout en rationalisant les organisations de travail : « *la bonne personne au bon endroit au bon moment* ».

Il s'agit d'accompagner les établissements à mettre en place une nouvelle organisation de travail plus prévisible, mieux maîtrisable.

Le poste que j'occupe est « multi facettes » : liens avec les directeurs et les chefs de services dans les établissements, lien avec le directeur financier et la directrice des ressources humaines au Siège.

De nouvelles méthodes de travail sont initiées avec les établissements sur la paie et la gestion qui portent déjà leurs fruits.

Prochaine étape prévue pour début 2011, mise en réseau de l'outil de gestion du personnel pour la réalisation des contrats de travail et la transmission des informations relatives aux salariés et à la planification.

De belles perspectives de travail d'équipe !



Cécile Daligault - Chef de service administratif au Siège

## ... à la Direction des Ressources Humaines



« **M**on parcours professionnel se résume en 7 années comme Responsable Ressources Humaines dans l'imprimerie. Le contexte économique de ce secteur d'activité m'a conduit à changer d'orientation et j'ai ainsi eu l'opportunité de rentrer à l'APAJH Yvelines au poste de Directrice des Ressources Humaines depuis plus de 6 mois.

Au fil des jours passés à l'APAJH Yvelines, j'ai rapidement compris que j'étais dans une association dynamique et pleine de projets. Le secteur médico-social vit le changement avec les lois de 2005 et les nouvelles dispositions en matière de procédure sur les appels à projet. Ainsi, à mon sens, et pour ses méthodes de gestion, le secteur médico-social se rapproche du secteur marchand.

La Direction des Ressources Humaines a pour mission d'accompagner les établissements dans leur gestion du personnel.

Mon poste, sous l'autorité de la Direction Générale, est à la croisée des chemins avec les établissements, la direction financière, le service paie et le service administratif.

La diversité du poste que j'occupe m'amène à traiter divers types de dossiers dont entre autres : la coordination des embauches et des fonctions, les relations avec les instances représentatives du personnel (*CHSCT, CE, DS*), l'organisation des sessions 'nouveaux embauchés', le domaine disciplinaire et la coordination des formations dans l'association.

**En résumé, la Direction des Ressources Humaines est au service des établissements. »**

Laëtitia Guérin - DRH



## LES BREVES ...

Le 28 septembre 2010, un moment festif et agréable nous a rassemblé autour de **Danièle Weill**. Après 15 années passées dans notre Association, d'abord au SAJ de Viroflay puis comme Assistante de Direction au Siège, elle est partie à la retraite. Bienvenue à **Sandrine Zboinski** qui la remplace.



Le journal « DECLIC » ([www.magazine-declic.com](http://www.magazine-declic.com)) dans son numéro 137 de septembre-octobre 2010 publie un dossier intéressant: "Assurer l'avenir financier de votre enfant...en évitant les faux pas" présentant, entre autres, les problèmes liés à la récupération de l'aide sociale départementale.



### Séminaire de réflexion :

Le Comité de Direction (Directeurs et chefs de service), la Direction du Siège, le Président et 6 administrateurs se sont retrouvés les 2 et 3 février 2011 en Seine Maritime pour un séminaire de direction sur le thème « **Souffrance institutionnelle** » avec l'intervention de Paul Fustier (*Professeur de psychologie à l'Université Lumière Lyon 2*)



### Les nouveaux cadres de direction

#### A l'ESAT :

Sébastien WAISLER – *Chef d'atelier à l'ESAT depuis le 3 janvier 2011*

Daniel DHEROUVILLE – *Directeur de l'ESAT depuis le 1er juin 2010*

Françoise MAITRE – *Chef de service à l'ESAT depuis le 14 juin 2010*

#### Autres établissements :

Birgit VILLAIN - *Directrice adjointe APIDAY TSL depuis le 1er septembre 2010*

Cécile CHAVANNE-GIORGI – *Chef de service au S3AIS Guyancourt depuis le 1er septembre 2010*

Abder CHABOUN – *Directeur du Foyer Le Manoir depuis le 1er juin 2010*

#### Au Siège :

Cécile DALIGAULT – *Chef de service administratif au Siège depuis le 14 juin 2010*

Laëtitia GUERIN – *Directrice des Ressources Humaines depuis le 14 mai 2010*



### Un grand coup de neuf au foyer des Réaux ...

Beaucoup de réaménagement des espaces par la peinture.

#### ... aux Saj, Savs & Chl ...

Aménagement d'un parking supplémentaire de 4 places, réalisation d'un plan incliné pour l'accès des personnes en fauteuil à la sortie du véhicule, aménagement d'un bureau d'accueil.

#### ...et aux Saules :

Insonorisation, cloison mobile, installation de stores extérieurs, fermeture partielle de l'allée ouverte, amélioration du système d'interphone, pose de revêtements murs et portes, installation de rails dans 2 chambres, installation d'une chambre froide pour les denrées alimentaires.



### Les trophées Apajh :

Jean Louis Garcia - Président de la Fédération des Apajh - a ouvert la 6<sup>ème</sup> cérémonie des trophées Apajh le 23 novembre 2010 en présence de Roselyne Bachelot.



*A gauche, une des équipes de l'ESAT Gustave Eiffel ce soir-là.*



Les familles mais aussi d'anciens usagers, mêlés aux professionnels du service ou de l'Education Nationale ainsi que plusieurs administrateurs de l'APAJH dont Mme Nicole SECHET ont fêté les 10 ans du SAAIS le 20 novembre dernier. Agnès MOINEAU, initiatrice du service, a été particulièrement remarquée et appréciée et a pu témoigner de sa détermination durant 7 années pour la création du S3AIS, au service des jeunes déficients visuels des Yvelines. Son chant, chargé d'une forte émotion partagée par tous, a facilité l'échange entre les convives.

Un grand merci à toute l'équipe pour la préparation et la réussite de cette manifestation !

**Réaux :** « Le Curieux » fait par et pour les résidents - parution trimestrielle

**Impro :** « La Vie à l'Impro » fait par les ados - parution trimestrielle

**Foyer Le Manoir :** « des nouvelles du Manoir »

**Parution à l'Apajh**

« S'il y a un endroit où tout est possible, c'est le théâtre »



... Nous dédions ce spectacle à Nadia\*...

Le « Petit Prince » & la « troupe du foyer des Saules » se sont rencontrés, un soir de décembre, afin de partager un moment poétique sur la scène du théâtre de Bois d'Arcy.

Les spectateurs ont pu découvrir une version revisitée de cette histoire mélangeant texte, vidéo et imaginaire.

Durant plusieurs mois, les répétitions ont fait vivre à tous les protagonistes des moments haletants, riches, des moments d'humour, de complicité mais également de stress, de peur, de fatigue. Dans ces doutes, le groupe a su se porter, s'entraider dans ce voyage théâtral.

Cet art a suscité de l'intérêt, de la curiosité tout au long de l'année, ce qui, inévitablement a contribué à sa réussite...

Frédéric NOBLET - Educateur spécialisé

\* décédée le 25 décembre 2010



Toute l'équipe de rédaction  
vous présente ses  
meilleurs vœux pour 2011



Directeur de  
publication :  
**Olivier Sainsaulieu**

Comité de rédaction:  
**Jacques Commissaire**  
**Daniel Lefevre**  
**Yann Po**  
**Edith Vincent**  
**Sandrine Zboinski**

Mise en page :  
**Sandrine Zboinski**

Impression :  
**ESAT Gustave Eiffel**

### Parents, Adhérez à l'APAJH 78

- ⇒ **C'est une « obligation morale »** de soutenir l'Association qui gère l'établissement ou le service qui accompagne votre enfant, usager et résident, de reconnaître l'engagement des personnes bénévoles qui assurent la gestion de l'Association.
- ⇒ **C'est votre intérêt** que l'Association soit forte et bien gérée pour que la structure qui accompagne votre enfant, usager et résident, offre des prestations de qualité et assure une continuité du service avec un personnel compétent, motivé et formé.
- ⇒ **C'est votre intérêt** que l'Association obtienne des autorités des financements pérennes, la possibilité d'amélioration, l'ouverture de nouvelles structures pour répondre aux nouveaux besoins.
- ⇒ **C'est votre intérêt** que l'Association soit votre relais auprès des pouvoirs publics pour défendre la cause des personnes handicapées.
- ⇒ **18% seulement des parents adhèrent à l'Association ! C'est très insuffisant pour sa représentativité.**



### ADHESION 2011



Coupon réponse adhésion à retourner avec votre règlement à : **APAJH78-11 rue Jacques Cartier-78280 GUYANCOURT**  
(association reconnue d'utilité publique)

Nom et Prénom : .....

Adresse & @-mail : .....

Souhaite :  adhérer  renouveler son adhésion

Verse la somme de :  37 € (membre actif)  
 28 € (usager ou famille d'usager)  
 autre don

**Adhérer, c'est soutenir  
notre action!**